

Châteaubernard

info

mars 2016 - N° 7



Cimetière de la Doue

Horaires d'ouverture

Dans sa séance du 20 janvier 2016, le Conseil Municipal a voté le nouveau règlement intérieur du cimetière (ancien et nouveau).

Les horaires d'ouverture sont :

- 8 h à 19 h du 1^{er} avril au 7 novembre
- 8 h à 17 h du 8 novembre au 31 mars

A noter que le nouveau cimetière ne sera pas ouvert avant quelques mois. En conséquence, les entrées et sorties se font par la porte et la grille de l'ancien cimetière.

ASSOCIATION des PUPILLES de la NATION (orphelins de guerre) CENTRE SUD-OUEST (A.P.N.C.S.O.)

AVIS de RECHERCHE

L'ASSOCIATION des PUPILLES de la NATION (orphelins de guerre) CENTRE SUD-OUEST (A.P.N.C.S.O.) Maison des Associations - 61bis rue Paul Doumer - 17200 ROYAN - J.O. N°22 du 30.05.09, affiliée à la Section Fédérale de Gironde, groupe 242, de la FÉDÉRATION NATIONALE André Maginot.

Recherche les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre afin de les informer de leurs droits ouverts par deux décrets celui du 13 Juillet 2000 concernant les enfants dont les parents ont été victimes de " PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES " et du décret du 27 Juillet 2004 qui concerne les enfants dont les parents ont été victimes " D'ACTES DE BARBARIE " au cours de la Guerre 39/45. Sont concernés également les autres catégories de déportés, fusillés, massacrés qui peuvent, dans ce cadre, recevoir une indemnisation au même titre que les bénéficiaires du Décret de Juillet 2000.

Le Secrétariat d'État aux Anciens Combattants a fait une étude visant à étendre les dispositions de ces décrets. Cette démarche rejoint le but poursuivi par notre association qui vise à faire aligner les droits de TOUS les Orphelins et Pupilles de la Nation, de tous les conflits depuis les lois de Juillet 1917, sur les décrets de 2000 et 2004 et faire cesser cette " DISCRIMINATION ".
ROYAN, le 11 Janvier 2016.

CONTACTS : M Bernard Bray, Président
1 rue des Cytises
17420 SAINT PALAIS sur MER
Tél : 05 46 06 91 88
Mail : apncso-adm@orange.fr

M. Guy Castagnet, vice-Président,
28 avenue des Semis 17200 ROYAN
Tél. 05 46 22 57 74
Mail : apncso-com@orange.fr

M. Jean-Pierre Verdiere, vice-Président,
notre correspondant pour le Sud-Ouest
44bis bd d'Haussez
40000 MONT de MARSAN
Tél. 05 58 75 14 46
Mail : jean-pierre.verdiere@orange.fr

ENTRE 50 ET 74 ANS

CONTRE LE CANCER COLORECTAL, UN NOUVEAU TEST À FAIRE CHEZ SOI

PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN TRAITANT

Plus d'informations sur le-cancer.fr

ORCHIDÉE 05 45 68 30 21
10, chemin de Frégeneuil
16800 SOYAUX

N° Vert 0 800 102 258
APPEL GRATUIT



- 3 Édito
- 4 Urbanisme Voirie
- 5 Vie associative
- 6 Bien vivre à Châteaubernard
- 8 Vie scolaire
- 10 Centre loisirs
- 13 Chroniques
- 14 Arts, culture, spectacles
- 18 Agenda
- 20 Castel
- 24 Infos pratiques
- 26 Finances municipales
- 28 Infos municipales
- 32 Espaces verts

Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Dépôt légal mars 2016
Imprimeur : IRO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent
sur rendez vous.



L'année qui commence sera intense pour vos élus.

En effet, le 1^{er} janvier 2017 se met en place un nouveau paysage intercommunal avec le regroupement de 4 voire 5 des communautés de communes actuelles pour ne faire qu'une seule communauté d'agglomération. Nos voisins de Segonzac, de Jarnac, de Châteauneuf, peut-être de Rouillac, nous rejoindront pour

former, sur un territoire riche de plus de 80 communes, une nouvelle entité de 80 000 habitants, fédérée autour d'un produit phare, le Cognac.

Si la bonne santé du Cognac à l'exportation protège relativement notre région des effets de la crise économique, d'importantes disparités existent sur notre territoire entre les communes comme entre les habitants.

Ce regroupement n'a de sens que si c'est pour rendre notre territoire plus fort dans la grande région et plus solidaire au profit des plus défavorisés.

C'est le sens de l'engagement de vos élus dans ce grand projet, comme dans celui d'un plan d'urbanisme intercommunal qui, à l'échelle de la communauté de communes de Grand Cognac puis de celle de la future communauté d'agglomération, devra réfléchir à l'urbanisation, aux déplacements, à la préservation des espaces agricoles, aux équipements afin d'optimiser, de rationaliser, de faire en sorte que les deniers publics soient toujours mieux employés.

La crainte, d'ailleurs légitime, de certains est que les plus faibles y perdent leur identité ; le défi est bien que personne ne soit exclu, que chacun y trouve son compte.

La tâche est ardue mais exaltante. Par ailleurs peut-on se plaindre de cette dynamique d'évolution alors que nous déplorons sans cesse l'absence de réforme, l'immobilisme et le blocage de nos institutions?

Dans ce contexte, Châteaubernard continue d'attirer commerces et entreprises. La zone du Mas de la Cour Bellevue se remplit et des signes positifs viennent nous encourager alors qu'avec les commerçants du Fief du Roy et Grand Cognac, nous œuvrons pour lui donner une nouvelle activité.

Croyons à l'avenir, nous avons le devoir et surtout les moyens de réussir.

Votre maire
Pierre-Yves Briand

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Des aménagements réalisés

Chemins piétons

Deux voies douces ont été réalisées. L'une dans le quartier de la Combe des Dames sur l'emplacement de l'ancienne voie ferrée. Elle relie la rue Jean Monnet à la rue de Barbezieux.



La seconde longe la route de Segonzac entre la rue des Meuniers et le giratoire de la rue Charles de Gaulle. Au croisement de la rue des Meuniers et de la route de Segonzac, un orme est planté sur le petit terre-plein.



Carrefour de Beauregard



Une allée pour piétons traverse la pelouse et longe les massifs fleuris.

Prévu depuis le début de 2015, l'aménagement paysagé a été réalisé par les services de la ville à la place des vasques fleuries qui existaient. Le site comprend un pommier "toringo", deux prunus basses tiges, un platane boule, deux glycines, le long d'une structure bois qui fait écran par rapport à la vigne, et un arbre de Judée.



La Fille de Jade

L'association la Fille De Jade Tai Chi Chuan Ecole Yang entre aujourd'hui dans sa 15^{ème} année d'existence. Le club eut comme enseignant et fondateur M. Bertrand Fivet qui a passé le flambeau à notre enseignante actuelle Mme Évelyne Aubert 3^{ème} dan avec 3 cours par semaine.

Les cours ont lieu dans la salle Jean Monnet :

- le mardi cours débutant de 18h45 à 19h45
- le mercredi cours pour les deuxième année de 18h45 à 19h45
- le jeudi pour les 3^{ème} année de 18h45 à 19h45 et sabre ensuite.

Nous proposons 3 stages de perfectionnement par an.

Le Tai Chi Chuan est un art martial chinois interne. Il est constitué de mouvements lents, souples et circulaires, réalisés dans un rythme continu qui comprend 103 séquences s'appuyant sur une respiration profonde et régulière. Il a pour but final de développer et d'intensifier

l'énergie interne, selon les principes de la médecine traditionnelle chinoise afin d'atteindre l'harmonie et l'équilibre.

Les bienfaits sont multiples : souplesse des articulations et renforcement de leurs attaches, musculation globale harmonieuse, meilleure oxygénation du sang grâce à la respiration lente et contrôlée, on se sent plus serein face aux événements de la vie.

Notre enseignante continue de se former à Paris ainsi qu'une fois par an avec le Maître de notre art actuel, Maître ANG JUN 6^{ème} génération durant 5 jours.



Notre bureau se constitue d'un président : Francois Chapron, d'une trésorière : Corinne Fillatre, d'une secrétaire : Françoise Barthelemy

Les Vélos-Verre

Ça bouge aux "Vélos-Verre" !

Actuellement l'association fait des sorties sur le bitume en attendant des jours plus cléments, la météo rendant presque impraticable notre sport favori.

Lors de notre traditionnelle galette des rois, l'association les Vélos-Verre a offert une casquette à chaque membre.

La bonne nouvelle est l'arrivée de quatre recrues, qui sont viennent gonfler les rangs des Vélos-Verre.

A l'issue de cette réunion, le club a décidé de son prochain périple pour la sortie nationale qui sera "costaud".

Après un vote, "La Transvolcanique" située dans le Massif Central se fera sur deux jours.

- le samedi 85 km avec 2265 m de dénivelé positif

- le dimanche (retour) 85 km avec 1785 m de dénivelé +

Un gros challenge que les "Vélos-Verre" iront défier.

Pour tout contact :

Président : 06 46 81 20 18

Secrétaire : 06 34 76 58 68

Trésorier : 06 82 42 86 17



En toute confession

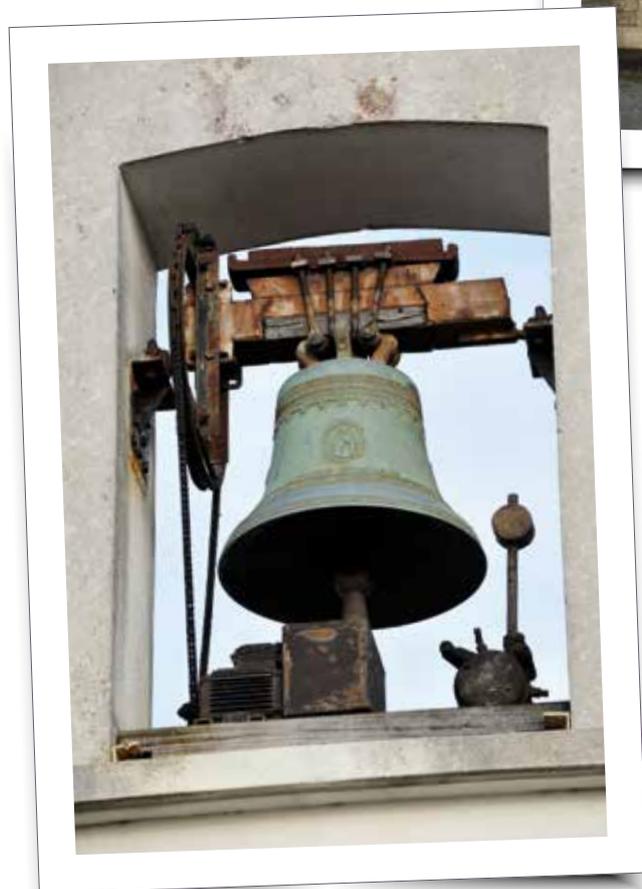
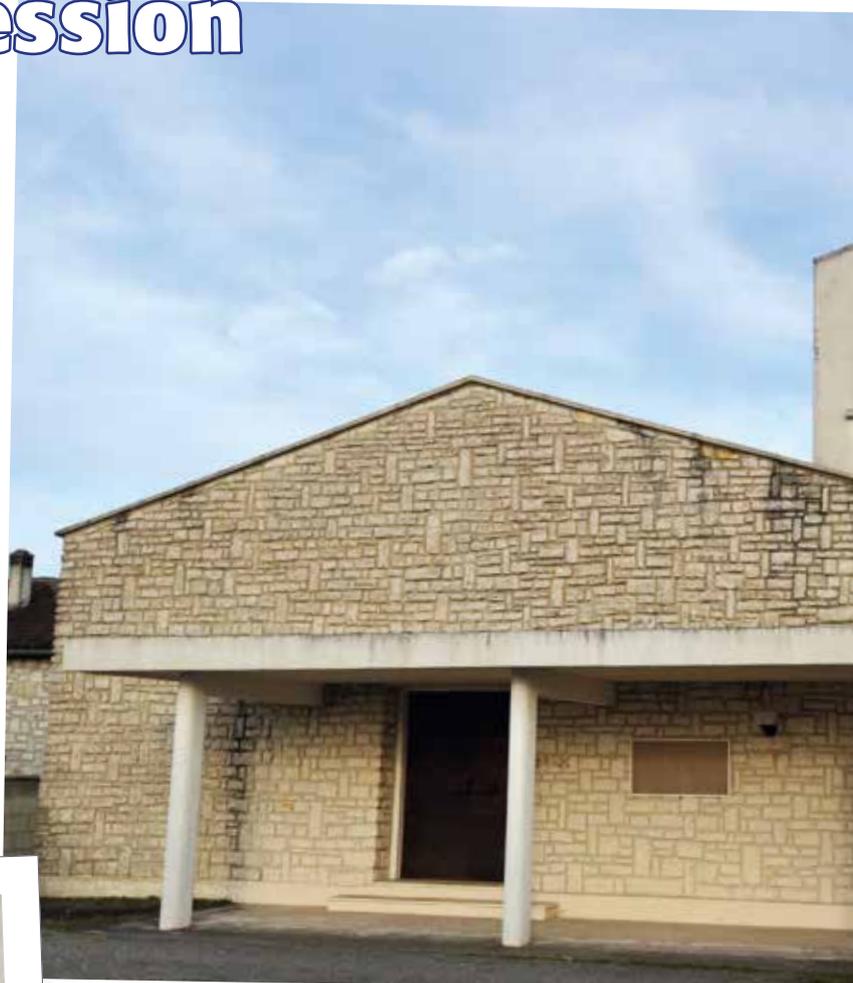
Chapelle Sainte Thérèse :

"Encore quelques jours! Quelques semaines! Allez, encore quelques mois et j'aurais été cinquantenaire!

Mais voilà!... Fini, terminé, je n'aurai pas cinquante ans et je ne fêterai pas mon anniversaire!

Cinquante ans, ce n'est pas si long pour ce qu'on appelle un bâtiment. Quand en plus, on sait que ceux qui m'ont voulu là, ont pris grand soin de moi! Et aussi que Celui qui m'habitait, veille encore sur moi! Enfin, c'est ce que je crois.

Je continuerai mon chemin. Je continuerai à être ce pour quoi j'ai été implantée là, dans ce quartier de Châteaubernard " de la Combe des Dames ". Oui, je continuerai à faire que les gens se rencontrent. Je continuerai à être témoin des projets qui naîtront de ceux que j'accueillerai dans mes murs".



Chapelle des Templiers : " *Chère chapelle de la Combe des Dames, mon amie, ma sœur, n'aie crainte. Bientôt, tu abriteras le symbole de la fraternité communale : un espace associatif ouvert à tous et toutes. Ne pleure pas. Ne sois pas peinée. Personne ne pourra jamais t'oublier : tu as abrité tant de moments de la vie des Hommes : joie et bonheur mais aussi tristesse et chagrin. Tu as toujours été là pour eux, témoin aimant et soutenant "*

Chapelle Sainte Thérèse : " Mais je n'appellerai plus. Ma voix se sera tue. J'aimais bien la voix qu'on m'avait donnée. Une voix au son clair qui invitait à la prière. J'avais beaucoup de respect pour elle ! Elle avait tout un vécu derrière elle ! Elle portait en elle des souvenirs qui n'étaient pas les nôtres. Gravés sur sa jupe de bronze, comme une carte d'identité, on peut lire : " Je m'appelle Petite Thérèse J'ai été baptisée à Ben Safi ".



Elle a été rapatriée d'Algérie, après la guerre du même nom, alors que se déménageaient ou se détruisaient les objets de culte des églises et des sanctuaires. Des démarches, des voyages, tout un travail entre amis, l'ont fait arriver jusqu'ici. Je ne citerai aucun nom, tous me sont précieux et je ne veux oublier aucun d'eux ! Où sera-t-elle demain ? J'ai confiance et je pense qu'on prendra soin d'elle. Sonnera-t-elle encore ? Quand ? Pour qui ou pour quoi ? Les joies et les peines sont depuis des siècles, rythmées par le son des cloches de nos églises. Y aura-t-elle encore une place ?

Chapelle des Templiers : *" Chère petite Thérèse, bientôt tu sonneras à tout va en mon sein ; symbole d'amitié entre les peuples au-delà des frontières et des mers. Ta voix sera la mienne. Tu retentiras à l'unisson."*

Chapelle Sainte Thérèse : *" Voilà, on m'a déménagée ! Les choses qui m'habitaient se sont dispersées. Je n'aurai pas cinquante ans. Mais je vivrai autrement ! Je serai un lieu de vie ! J'accueillerai encore, je rassemblerai. Mes portes s'ouvriront plus souvent, à des gens peut-être différents ! Dans ce quartier de Châteaubernard, je continuerai à être ce qui était dit au départ : " un lieu où se retrouver "*

Chapelle des Templiers : *Oui, notre belle cité castelbernardine te veut gage de rencontres, d'échanges et du bien vivre ensemble.*

Chapelle Sainte Thérèse : On aurait sans doute pu envisager une fête, pour dire merci à ceux qui m'ont suivi, à ceux qui m'ont servi, partager ce qu'on nomme le verre de l'amitié, avec l'équipe de l'Association Éducation Populaire (AEP), se rappeler un moment de ceux qui nous ont quittés ! Mais c'est trop tard ! Je n'aurai pas d'anniversaire ! Je ne serai pas cinquantenaire ! Et ma voix qui s'est tue ne vous appellera plus ! on m'appellera autrement !

De temps en temps, passez me voir ! Les joies, les peines, les secrets, les confidences que vous m'avez confiés, je les garde en mémoire !

Au revoir, Petite Thérèse !

Chapelle des Templiers : *Tu sais...*

un anniversaire ne s'oublie jamais. De mai 1967 à mai 2017, il n'y a qu'un pas... Foi de chapelle templière, ces bougres d'hommes ont déjà quelque chose en tête. Mais chut... C'est une autre histoire...

Avec la collaboration de Mme Josette SUREAU.



La cérémonie des couleurs, à la base aérienne

Nous sommes partis de l'école à 7h50 avec un bus militaire. Quand nous sommes arrivés à la base, les militaires étaient en train de se préparer par groupes dehors sur une place. Nous nous sommes installés debout, en face d'eux et le commandant de base est venu saluer chaque groupe. Ensuite, le porte-drapeau est passé avec sa garde devant nous tous. Après ça, nous sommes allés boire un bon chocolat chaud et



manger un croissant. Nous avons ensuite visité le musée et deux élèves pilotes nous ont fait monter dans un epsilon. Ils nous ont expliqué que sur cette base, les avions servent à apprendre à piloter et ensuite, ils doivent continuer leur formation dans d'autres bases pour apprendre à piloter des avions de chasse ou des avions de transports. Ensuite, nous sommes allés dans une autre salle où il y avait des maquettes de la base. Un monsieur est venu nous expliquer l'histoire de la base. Nous avons eu le temps d'admirer les maquettes et toutes sortes d'objets : une bombe de 1939-1945, un canon 30 mm... Nous avons encore changé de salle où il y avait un gros T6 et une voiture avec un canon. Nous sommes rentrés à l'école. Cette matinée était superbe !!!
Paul CM2 Pablo Picasso

L'Orchestre Poitou-Charentes

Jeudi 21 Janvier, nous sommes allés à la répétition générale du grand orchestre Poitou-Charentes au Castel. Il y avait plein de musiciens qui jouaient des instruments comme la contrebasse, le violoncelle, le violon, le hautbois, la harpe, le piano, l'alto, la flûte traversière...

Avant la répétition, une responsable de l'orchestre est venue en classe pour nous présenter les instruments et nous faire une animation.

La répétition a duré 45 minutes : pendant ce temps ils ont interprété une œuvre de Beethoven mais nous n'avons pas pu entendre d'autres morceaux car on devait partir. A la fin du morceau, c'était tellement beau que tout le monde a applaudi pendant au moins 30 secondes. C'était vraiment super.

Angéline, Léo, Louis, Zoé, Noémie, Ugo, Oscar, Auriane.

Projet Rouletaboule

Jeudi 17 décembre, Alexandre (animateur) est intervenu dans notre classe. On a découvert la consommation responsable. Il nous a expliqué comment est fabriqué un sac et toutes les étapes de la fabrication d'un cartable du début jusqu'à la fin. Nous avons joué les différents rôles (transporteurs, acheteurs, vendeurs...). Le trajet du sac, son histoire, commence en Chine et finit en France. Une fois usé, notre sac allait ensuite dans le centre d'enfouissement. Puis jeudi 4 février, Alexandre nous a parlé de l'eau : comment économiser l'eau, d'où elle venait



et où elle partait : de la nappe phréatique jusqu'à notre maison ; après, l'eau va dans les égouts. On a fait plein d'expériences, il avait rapporté un château d'eau avec une pompe et des tuyaux. L'après-midi, on a fait des groupes : le premier atelier, c'était un texte sur les fruits de saison ; le deuxième, c'était sur le parcours du chocolat : il y avait l'acheteur, le vendeur, le transporteur, celui qui emballe et le producteur de cacao. On a travaillé sur le commerce équitable. Le dernier atelier, on a fait des jeux de mémoires où il fallait trouver des logos et les relier à un texte. A la fin, nous avons fait une dégustation de chocolats.

Lilou, Axel, Nathan, Ugo, Clément, Guillem, Robin, Alois, Ethan

La chasse à l'ours

Pendant la chasse à l'ours, j'ai fait des ateliers. J'ai été sur un tapis en tissu. Et j'ai fait de la planche à roulettes. J'ai aimé quand on était sous les parachutes. J'ai aimé quand on était sous le tunnel. Pendant la chasse à l'ours j'ai fait la forêt, on s'est accroché les pieds à deux. Après, j'ai fait la boue, j'ai utilisé des sacs. La chasse à l'ours. J'ai fait des ateliers et un parcours. J'ai bien aimé la rivière et aussi la grotte. Pendant la rencontre, j'ai aimé faire la luge et la planche à roulettes. J'ai bien aimé quand on a eu les yeux bandés dans la forêt.



J'ai vu un ours qui nous a apporté des pommes. Il était gentil. A la chasse à l'ours, j'ai fait beaucoup d'ateliers. Celui que j'ai préféré, c'était quand on skiait sur la neige.



Centre de loisirs

Quand écologie rime avec économie



C'est en janvier, lors de la traditionnelle galette des rois que le gobelet "ville de Châteaubernard, centre de loisirs" fut présenté à tous.

- des gobelets plastiques conçus pour être lavés... (lavage lors d'ateliers éducatifs)
- en fin de vie, ils sont fondus pour être recyclés en vue d'être transformés en nouveau bien de consommation (cendriers, dossiers de chaise, pinces à linge...)
- cette démarche permet de contrôler nos dépenses en

matière de gobelets en consommant durable.

La commission scolaire jeunesse et loisirs ouvre la voie : Petit à petit, geste après geste, l'addition de tous les efforts individuels peut avoir des effets positifs sur l'environnement...



Galette



Nouvel an chinois



Nouvel an chinois et repas marocain avec la complicité de l'équipe de la restauration centrale et du centre de loisirs.



Repas Marocain

Spectacle des petits



Hip Hop pour les grands

Les rencontres inter générationnelles se poursuivent entre les Jardins de Louise grâce à sa directrice Madame Furlan Catherine et le Centre de loisirs. Les jeunes du centre accompagnés de 3 danseurs du groupe *in6dance Crew* sont venus faire une démonstration de hip hop très appréciée par les résidents.



Merci à tous pour ces instants de partage, de gaieté, de convivialité... du bonheur tout simplement.



VOTRE AGENCE MSA
VOUS ACCUEILLE
EXCLUSIVEMENT
SUR **RENDEZ-VOUS**



Pour un entretien personnalisé
un accueil sans attente
une étude complète de votre dossier
contactez le **05 46 97 50 50**

LA MSA TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS



www.msadescharentes.fr



Suréquipez-vous !
Nouvelle Hyundai i20



Feux de jour à LED



Régulateur / Limiteur de vitesse
Connexion Bluetooth



Jantes alliage 16 pouces

Intuitive Style Pack à partir de

150 €/mois¹⁾
SANS APPORT
SANS CONDITION DE REPRISE²⁾

Location Longue Durée sur 49 mois et 40 000 km



Consommations mixtes de la gamme Hyundai i20 (l/100 km) : de 3,8 à 5,5. Émissions de CO₂ (en g/km) : 97 à 127.

¹⁾ Exemple de financement en Location Longue Durée sur 49 mois et 40 000 km pour une Hyundai i20 1.2 i20 intuitive avec Style Pack neuve - 49 loyers mensuels de 150 € (hors assurances facultatives et prestations). ²⁾ Offre réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles, valable jusqu'au 31/03/2016. Sous réserve de participation et sous réserve d'acceptation du dossier par Hyundai France Finances, département de SEFA - SAS au capital de 10 000 000 €, 69 av. de France - 59700 Marcq-en-Barœul - SIRET: 491 411 542 RCS Lille métropole. SEFA est une société de financement de droit français agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 11 rue de Valenciennes 75431 Paris Cedex 09. **Moins de 2000€** Hyundai i20 1.2 i20 Creative - financement en LLD avec la même kilométrie, 49 loyers mensuels de 215 €.

Lidl donne un coup de pouce aux écoles...

Durant les quatre premiers jours d'ouverture du nouveau magasin, Lidl a décidé de prélever 50 cts sur chaque caddy dépassant 15 euros. Cette somme est matérialisée par un chèque qui représente un don important à l'ensemble de nos écoles.

Merci pour cette générosité qui va permettre à nos enfants d'en profiter pleinement.



Chroniques

Propos libres qui n'engagent que leurs auteurs.

Opposition

Chères Castelbernardines, chers Castelbernardins
Chers amis,

Alors que l'on regroupe de façon incohérente les collectivités territoriales, sous le prétexte de limiter la dépense publique, on assiste à la contradiction du cumul des mandats, ce qui conduit à élire des élus qui ne peuvent être à la mairie, à la communauté, au département, etc... et évidemment dans toutes les commissions et réunions qui en découlent en même temps.

Les citoyens ne sont pas contents, pourtant ce sont eux qui les ont élus. On le voit, la loi électorale ne favorise qu'en apparence l'engagement citoyen.

Dans la réalité, le bon vouloir du chef d'un exécutif ou d'un maire rencontre peu d'obstacles. Ses électeurs le laissent agir à sa guise et se satisfont de le voir aux vœux, aux cérémonies officielles, de lui serrer la main... parce qu'ils croient encore qu'il incarne un pouvoir proche. Quand les difficultés financières se présentent, comme celles que les communes connaissent aujourd'hui, il invoque les lourdeurs administratives ou le contexte national pour justifier ses erreurs de gestion.

La loi sur le non-cumul des mandats va-t-elle remédier à cette situation, qui transforme certains élus en véritables potentats locaux ?

Rien de moins sûr!

Quand on est dans l'Opposition, on a parfois du mal à rompre son isolement et à faire entendre sa voix, faute de moyens ou faute d'informations. La tentation est grande de ne nous faire jouer qu'un rôle de figuration (voir ici la place qui est accordée à notre chronique dans "Info Châteaubernard"), ce qui augure mal d'un véritable débat démocratique, mais c'est mal nous connaître que d'imaginer que nous pourrions courber l'échine et ne pas remplir le mandat qui nous a été confié par nos concitoyens pour défendre librement leurs intérêts.

Pour revenir à notre quotidien, notre commune, qui n'arrive plus à entretenir correctement son territoire, dissimule cette carence en mettant en avant son abandon des désherbants et autres pesticides, et en menaçant de verbaliser les habitants qui en feraient l'usage autour de leur propre domicile. Pourtant, les autorités publiques se révèlent incapables d'appliquer ces menaces envers les gros pollueurs de notre ville, c'est ce que l'on appelle la loi du plus fort contre le plus faible (très à la mode par les temps qui courent). Pour vous impliquer dans sa nouvelle politique environnementale, la mairie va bientôt vous proposer de venir retirer un petit sachet de graines pour fleurir les abords de votre maison dans le cas où vous auriez oublié de le faire. On n'arrête pas le progrès et vive le prochain printemps !

Ici, c'est comme au gouvernement, sous l'alibi de réformes, on ne sait plus quoi faire de dérisoire et la poudre aux yeux, ça marche encore.

" C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser: il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Qui le dirait ! La vertu même a besoin de limites. Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. "

Montesquieu (1689-1755) L'Esprit des Lois, XI.

Comment mieux définir la mission de l'Opposition Castelbernardine dans le conseil municipal.

Bien cordialement à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO.

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 Châteaubernard Tél : 05.45.32.06.47

Majorité

Depuis le samedi 12 décembre 2015 et l'adoption historique de l'accord international sur le climat par les 195 Etats, réunis à Paris-Le Bourget pour la 21^{ème} conférence sur les changements climatiques (COP21), analyses et décryptages vont bon train sur le net. Y compris sur le site de sudouest.fr : "Climat et COP21 : après l'accord historique de Paris, tout reste à faire".

Pourquoi l'Accord de Paris est historique et pourquoi le 12 décembre 2015 restera une grande date pour la planète ?

La prise de conscience était là, le constat des scientifiques unanime : l'atmosphère de notre planète se réchauffe à cause des émissions de gaz à effet de serre produites par l'activité humaine. Cette conférence de Paris, qui s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre sur le site Paris-Le Bourget, avait pour but d'apporter une réponse à ce phénomène qui met en péril l'avenir de la présence humaine dans certains endroits de la planète en limitant l'augmentation de la température en dessous de 2 degrés

Cet accord marque un tournant vers un nouveau monde. Il confirme l'objectif de maintenir le seuil d'augmentation de la température au dessous de 2°C. Les scientifiques considèrent que des grands risques existent en effet au-dessus de cette température. L'accord se fixe même pour la première fois de tendre vers 1,5°C d'augmentation, afin de permettre la sauvegarde des Etats insulaires, les plus menacés par la montée des eaux.

Comment réussir à limiter le réchauffement climatique ?

186 pays (au 12 décembre 2015) ont publié leur plan d'action au cours de l'année sans mobilisation engagé par les Etats, le réchauffement de la planète devait encore se situer entre 2,7°C et 3°C, soit au-dessus du seuil fixé par les scientifiques.

Par ailleurs, les émissions devront atteindre un pic aussi vite que possible, et les pays viseront à atteindre la "neutralité des émissions" dans la 2^{ème} partie du siècle. C'est un vrai tournant. Nous allons progressivement quitter les énergies fossiles les plus polluantes afin d'atteindre cet objectif. Quels sont les autres moyens à disposition des Etats pour limiter l'augmentation des températures ?

L'accord reconnaît que 100 milliards de dollars (en prêts et en dons) devront être consacrés chaque année à partir de 2020 à financer des projets permettant aux pays de s'adapter aux changements climatiques (montée des eaux, sécheresse...) ou de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre.

Tous les pays ont-ils la même responsabilité dans le réchauffement climatique ?

Un des grands principes de la négociation climatique est de reconnaître que face au climat, les pays ont une responsabilité partagée mais différenciée, en fonction notamment de leur niveau de richesse. L'accord fixe sur les financements une obligation aux pays industrialisés de financer l'aide aux pays pauvres sur le climat, tandis que les pays en développement sont invités à contribuer sur une base volontaire. En matière de transparence, un système permettant le suivi des engagements, plus fort qu'auparavant, et avec des flexibilités pour les pays en développement est également institué afin de suivre les efforts de chacun.

Et les Etats ne sont pas seuls à pouvoir aider à protéger notre climat...

L'accord de Paris, propose la poursuite du Plan d'action Lima-Paris pour continuer à mobiliser ces acteurs. Deux "champions" seront désignés parmi ces acteurs par les deux présidences successives de la COP (France et Maroc) pour continuer à inciter les acteurs à agir.

Quand est-ce que cet accord entre en vigueur ?

L'accord sera ouvert à la signature des pays le 22 avril à New York . Un double critère pour que l'accord entre en vigueur : 55 pays / 55 % des émissions devront avoir ratifié l'accord.

Le monde s'engage enfin dans l'ère bas carbone. Il y a une lueur d'espoir qui ne demande qu'à s'embraser. Bien sûr, seul l'avenir confirmera si l'accord de Paris est historique. Tout dépendra des moyens mis en œuvre pour réaliser les engagements de tous les états.

Maintenant, nous avons une chance de gagner la bataille climatique.

Arts, culture, spectacles

A la médiathèque

Animations

Vendredi 18 mars à 14h 

Information-sensibilisation

" surdit  et langue des signes " par L'association

Diapasom

Public adultes

L'objectif de cette

rencontre est de faire d couvrir la langue des signes.



En avril - mai 

Lancement des Prix litt raires avec

- Festival Polar
- Litt ratures europ ennes
- La Voix des Lecteurs.

Animation adultes.

S lection de 6 ouvrages   lire pour d cerner un Prix litt raire.



La Voix des lecteurs

Jeudi 28 avril   18h30 

" Deux pierres " par Michel Laubu de la Cie Turak Th  tre en partenariat avec le th  tre de l'Avant-sc ne 8  (adh rent m diath que 5 )

Public familial   partir de 7 ans.

Michel Laubu est un artiste

inclassable. Il fabrique des

spectacles   la crois e du

th  tre de marionnettes et du th  tre gestuel en

utilisant des objets de r cup ration qu'il d tourne et bricole.

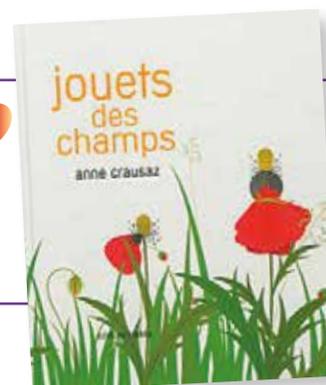


Mercredi 25 mai   15h 

" L'heure du conte " sur le th me de la nature.

Au th  tre de verdure.

Jeune public d s 3 ans



Jeudi 16 juin   10h 

" Le cadeau " par Christine Knaub (Compagnie Torrent'ciel)

Public : moins de 3 ans.

C'est l'anniversaire de

Lucie, une fillette qui

adore la f te ! Tout

est pr t : les amis sont

pr sents, l'ambiance est

chaleureuse...

Voici qu'elle ouvre son

cadeau : un livre g ant

(un kamishibai) qui

devient magique...



Mercredi 22 juin   14h 

" Quelle heure est-il Monsieur Soleil ? " Atelier anim  par l'espace Mend s France

Th  tre de verdure

Public : d s 8 ans.

Le cadran solaire

permet de

conna tre l'heure

et, mieux encore,

de comprendre les

mouvements de

la Terre. Un objet

in puisable de

d couverte.



Inscriptions   la m diath que 05 45 32 76 76 -



R servations   l'Avant-Sc ne 05 45 82 17 24

M diath que de Ch teaubernard - 2 rue de la Commanderie - 16100 Ch teaubernard

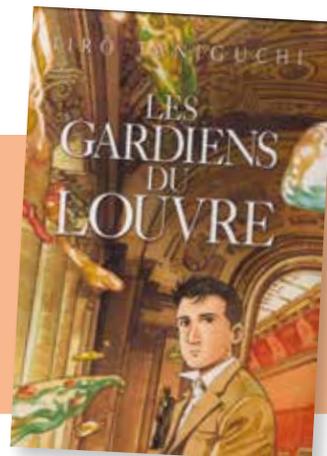
05 45 32 76 76

mediatheque-chateaubernard@wanadoo.fr

Les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque

Les gardiens du Louvre de Jiro Taniguchi

traduit du japonais par Ilan Nguyen - Futuropolis Musée du Louvre 2014 - (BD adultes)
Lors d'un voyage en Europe, un dessinateur japonais fait étape en solitaire à Paris. Il visite le musée du Louvre et découvre rapidement des facettes insoupçonnées de cet endroit unique au monde... Entre rêve et réalité, ces dessins épurés, aux couleurs délicates vous feront vivre une traversée temporelle et artistique à la découverte des œuvres familières et méconnues du Louvre. C'est un bel hommage rendu au Louvre et à ses intemporels gardiens.



ToccaTram de Tram des Balkans et Violaine Cochard

Les Entêtés Production 2014 - (CD adultes)

ToccaTram est une rencontre entre cinq musiciens - chanteurs, experts en fusion des musiques du monde, et de la claveciniste concertiste Violaine Cochard, immergée dans l'esthétique baroque depuis plus de 20 ans. Le premier titre nous donne immédiatement la tonalité de ce qu'est cet opus : festif, surprenant, très dansant et diablement jubilatoire. Une nouvelle vie est donnée à certains airs et thèmes chers à l'époque baroque. Ils sont revisités avec fougue par l'instrumentation, l'arrangement, la réécriture. Le clavecin joue un nouveau rôle.

Entrez dans ce nouvel univers qui fait exploser les carcans des modes musicaux. A découvrir de toute urgence !



Maman renard d'Amandine Momencau

L'Agrume 2015 - (album)

Amandine Momencau signe un très beau premier album, entièrement réalisé en papiers découpés.

Par un matin d'hiver ensoleillé, quatre renardeaux jouent dans la neige et s'éloignent de leur mère qui les perd de vue. Nous les cherchons, comme maman renard, en soulevant une page, en découvrant un nouveau paysage : le livre invite au jeu, à la promenade. Nous revenons sur nos pas, retournant une page pour voir comment chaque petit s'est caché dans cette forêt enneigée.

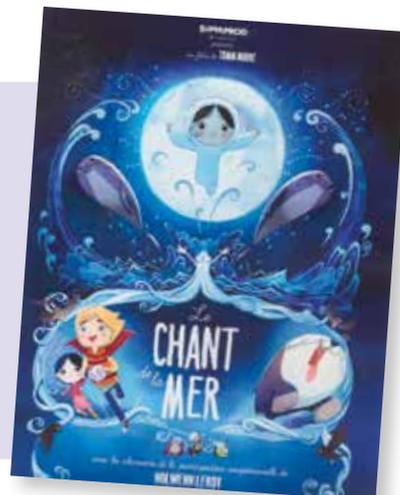
Les découpes de cet album rendent cette histoire encore plus réelle et ludique.



Le chant de la mer de Tomm Moore

Studio Canal Video 2015 - (DVD jeunes)

Ce film d'animation est un enchantement pour les yeux et bouleversant d'émotions. Ben et Maïna vivent avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. La mer est un danger pour la grand-mère qui emmène les enfants chez elle à la ville. Mais Maïna est une selkie, une fée de la mer : son chant peut faire renaître le monde merveilleux que le sort d'une sorcière a figé. Les enfants s'enfuient pour rejoindre la mer... Inspiré de traditions celtiques, Tomm Moore aborde avec beaucoup de tendresse, la vie avec ses épreuves (le deuil et le manque), et ses liens humains si délicats (parentaux et fraternels).



Arts, culture, spectacles

Que se passe-t-il à la médiathèque ?

Rencontres bébés lecteurs



Relais Assistantes Maternelles



L'heure du conte

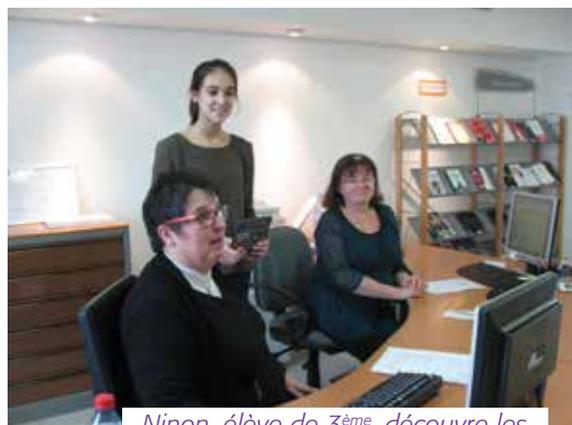


Accueil des scolaires



Rencontre avec Mélanie Rutten, auteure jeunesse

Accueil de stagiaires



Ninon, élève de 3^{ème}, découvre les coulisses de la médiathèque

Spectacles

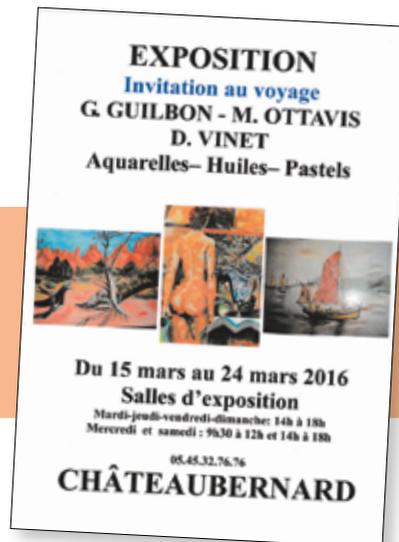


Laura Truant, musicienne conteuse

Dans les salles d'exposition

G. Guilbon - M. Ottavis - D. Vinet

Exposition « invitation au voyage » du 15 au 24 mars
(huile-pastel-aquarelle)
Mardi-jeudi-vendredi-dimanche : 14h à 18h
Mercredi et samedi : 9h30 à 12h 14h-18h



« Vive la vie » thème des Rendez-vous photographes 2016

Du 20 février au 21 avril 2016, a lieu la sixième édition des Rendez-vous photographes
Vous aimez la photo, rencontrer d'autres artistes pour échanger sur votre passion et, qui sait, nouer de solides amitiés ? Alors ces rendez-vous sont pour vous.
Règlement et inscription sur www.ville-chateaubernard.fr ou à la médiathèque



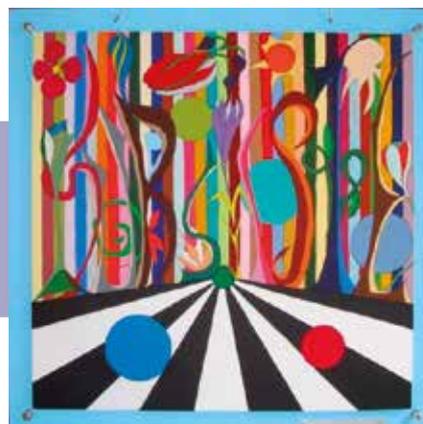
Annie Bouyer & Florence Beudin Lesaint (Enluminure, calligraphie, céramique et gravure)

Exposition « Au pied de la lettre » 24 mai au 2 juin
Mardi au vendredi 14h à 18h30
Samedi 10h-12h 14h-18h30.



Charles Leobon (peinture)

Exposition « Compositions contemporaines » 7 au 16 juin
Mardi au vendredi 14h à 18h30
Samedi 10h à 18h30 et dimanche 14h à 18h30



Agenda

Mars 2016

- Ma 15** Exposition Pastel, huile, aquarelle - salles
au Je 24 d'exposition
- Je 17** Repas de printemps des adhérents du club des aînés
- Salle des fêtes des Pierrières - 12h - Le Club des aînés
- Ve 18** Conférence " surdité et langue des signes Française "
- médiathèque - 14h - Ville de Châteaubernard
- Ve 18** Carnaval des écoles de la Combe des Dames - Parc de
la Combe des dames - APE des écoles de la Combe
des Dames
- Sa 19** Repas dansant - Salle des fêtes des Pierrières - 19h -
SL Châteaubernard football
- Sa 19** Comédie musicale - le Castel - "créa-scène" - samedi
21h et dimanche 15h
- Di 20** Bourse aux vêtements - Plateau couvert des
Pierrières - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Di 20** Tai Chi stage de perfectionnement - Salle des fêtes
des Pierrières - la fille de Jade Tai Chi Chuan école
Yang
- Di 20** Brevet AUDAX 100 km - Départ salle Jean Tardif - 7h -
ASV Cyclotourisme
- Sa 26** Boum - salle des fêtes des Pierrières - 14h - APE des
écoles des Pierrières
- Sa 26** Des poules au jardin - RV Parking de la Trache - à
partir de 10h - Les jardins respectueux

Avril 2016

- Ve 1** Loto - Salle des fêtes des Pierrières -
SL Châteaubernard Football
- Sa 2** Spectacle de danse country - le Castel - 20h30 -
Association les Appalaches
- Sa 2** Concours de tarot - salle Jean-Tardif - le 21 de
Châteaubernard
- Sa 2** Animation compostage et permaculture - Potager
des jardins de l'Yeuse - à partir de 10h - Les jardins
respectueux
- Di 3** Championnat jeunes tour 3 - Salle Jean Monnet - 10h
à 17h - SL Tennis de table
- Lu 4** Don du sang - Mairie de Cognac - 16h à 20h - Amicale
des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 6** Permanence - salle Jean Tardif - à partir de 14h -
le Cidvat

Avril 2016

- Je 7** Spectacle au Castel - écoles de Châteaubernard
- Ve 8** Spectacle au Castel - le Castel - 20h30 - théâtre des
Borderies
- Sa 9** Brevet AUDAX 150 km - Départ salle Jean Tardif - 7h -
ASV Cyclotourisme
- Ma 12** Exposition rendez-vous photographes - salles
au Je 21 d'exposition
- Me 13** Tournoi vétérans - Stade de tennis Claude Boué -
au 23 Tennis club de Châteaubernard
- Sa 16** Spectacle "Les Fills Monkey" - le Castel - 20h30
- Sa 23** Bourse aux plantes - Potager des jardins de l'Yeuse -
10h à 15h - Les jardins respectueux
- Je 28** Spectacle " hors les murs " à partir de 7 ans -
Médiathèque - 18h30 - ville de Châteaubernard
- Ve 29** Réunion de printemps du club - salle Jean Tardif - 17h
- ASV Cyclotourisme
- Sa 30** Assemblée Générale - Salle des fêtes des Pierrières -
10h30 à 17h - Association des Handicapés Physiques
de la Charente

Mai 2016

- Di 1** Brin d'aillet - salle des fêtes des pierrières - 12h -
Amicale des retraités de Saint Gobain section de
Cognac Châteaubernard
- Lu 2** Don du sang - Pavillon des Borderies Cognac - 8h30 à
12h30 - Amicale des donneurs de sang de la région de
Cognac
- Lu 2** Spectacle "Catapult" théâtre d'ombres - le Castel
20h30
- Me 4** Permanence - salle Jean-Tardif - à partir de 14h -
le Cidvat
- Di 8** Cérémonie commémorative - monument aux morts -
11h30 - Ville de Châteaubernard
- Sa 21** Fête de la nature - Potager des Jardins respectueux -
et Di 22 10h à 18h - les jardins respectueux
- Di 22** Fête du pain et de la Caillebotte, marché artisanal
- Place Raymond Buzin - Comité des fêtes de
Châteaubernard
- Ma 24** Concert - le Castel - Conservatoire Grand Cognac - sur
des airs des Beatles

Trouver le nom de votre futur centre aquatique

Venez déposer votre suggestion dans l'urne à
disposition à la mairie jusqu'au 14 mai 2016.

Mai 2016

- Ma 24** Exposition enluminure, gravure, calligraphie -
au Je 2 juin A. Bouyer, F. Beudin, Lesaint
- Me 25** L'heure du conte "la nature" - Jardin de la médiathèque - 15h - ville de Châteaubernard
- Ve 27** Fête des voisins - dans les quartiers
- Sa 28** Tournoi départemental du club - salle Jean Monnet - à partir de 9h - SL Tennis de table
- Sa 28** Tournoi débutants - Stade Claude Boué - 10h - SL Châteaubernard football
- Sa 28** Soirée dansante - le Castel - association Milles Voltes
- Di 29** Bric à Brac - Parc de la Combe des Dames - APE des écoles de la Combe des Dames

Juin 2016

- Me 1** Permanence - salle Jean-Tardif - à partir de 14h - le Cidvat
- Je 2** Don du sang - Salle des Fêtes de Châteaubernard - 16h à 20h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Ve 3** Rendez-vous aux jardins - aux jardins respectueux - 10h à 18h - les jardins respectueux
- Sa 4** Tournoi U11 et U13 - Stade Claude Boué - 10h - SL Football
- Sa 4** Rendez-vous aux jardins - aux jardins respectueux - 10h à 18h - les jardins respectueux
- Sa 4** Théâtre des Métairies - vaudeville amateur - le Castel 20h30
- Di 5** Championnat jeunes tour 4 - Salle Jean Monnet - 10h à 17h - SL Tennis de table
- Di 5** Tournoi U15 et U17 - Stade Claude Boué - 10h - SL Football
- Ma 7** Exposition Charles Leobon, bois découpé, métal
au Je 16
- Sa 11** Braderie solidaire - local du Secours Populaire - 2 rue P et J Bienassis
- Di 12** Concert de flûtes traversières - le Castel - Conservatoire Grand Cognac - Ville de Châteaubernard
- Di 12** Tai Chi stage de perfectionnement - Salle des fêtes des Pierrières - la fille de Jade Tai Chi Chuan école Yang

Juin 2016

- Di 12** Vide grenier - Parc et plateau des Pierrières - Team cycliste Châteaubernard
- Je 16** Spectacle "le cadeau" enfant moins de trois ans - médiathèque - 10h - Ville de Châteaubernard
- Ve 17** Spectacle - école de danse Fabienne Zeman -
et Sa 18 le Castel
- Sa 18** Tournoi jeunes - stade de tennis Claude Boué - Tennis
au 1 juillet club de Châteaubernard
- Sa 18** Cérémonie commémorative - Stèle des justes - Ville de Châteaubernard
- Me 22** Atelier : quel heure est-il monsieur le soleil ? - jardin de la médiathèque - 14h - Ville de Châteaubernard
- Ve 24** Kermesse des écoles des Pierrières - Ecoles des Pierrières (plateau couvert en cas de pluie) - APE des écoles des Pierrières
- Ve 24** Spectacle des Templiers - le Castel - Ville de
et Sa 25 Châteaubernard
- Di 26** Fête des Templiers - Place Buzin - 10h à 19h - Ville de Châteaubernard
- Me 29** Course nocturne au centre bourg - Team cycliste Châteaubernard 19h

Juillet 2016

- Ve 1** Kermesse des écoles de la Combe des Dames - Parc de la Combe des Dames - APE des écoles de la Combe des Dames
- Ve 1** Tournoi Open de tennis - tennis club de
au Je 14 Châteaubernard
- Ve 1** Gala de danse - au Castel - école de danse
au Di 3 Estelle Simon
- Lu 4** Don du sang - salle Jean Tardif - 8h30 à 12h30 - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac

ERRATUM

Nous tenons à signaler que page 10 de notre agenda municipal, le cabinet de cardiologie, impasse des Hauts de L'Echassier regroupe le Dr Bernier et le Dr Baylac Dommengetroy
Tél :05 45 36 18 28

Arts, culture, spectacles

Vu au Castel

Vœux du maire

Le 18
janvier



Orchestre Poitou-Charentes

Le 21
janvier



Concert d'orchestres d'harmonie

Le 23 janvier



Véronique Herman-Sambin

Le 6 février



Commune sans pesticides

Le 9
février



Paulo invité par
le comité des fêtes
Le 19 février

Repas des aînés

Le 28
février



**Fabrice
Luchini
et moi**
Le 3 mars



Bientôt au Castel

We love Paris !

samedi 19 mars à 21h & dimanche 20 mars 2016 à 15h
Au cœur du Paris mythique d'hier et d'aujourd'hui, une romance qui fera voyager petits et grands entre décors, danses et chansons. D'Édith Piaf à Mickaël Jackson, de Joe Dassin à Christina Aguilera, chanteurs et musiciens explorent un répertoire varié de chansons populaires, pour le plaisir de tous !



Billetterie

au 06 30 80 99 53
Billetterie annexe au Castel lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h et, en fonction des places disponibles, sur place 45 minutes avant la représentation
Placement libre
18€, moins de 5 ans gratuit, moins de 12 ans 12€, moins de 16 ans et sans emploi (sur justificatif) 15€
Partenariat Créascène / Ville de Châteaubernard

Théâtre des Borderies

vendredi 8 avril 2016 à 20h30
Haut vol - comédie de Bruno Lacroix
Appartement avec vue sur la Tour Eiffel, épouse élégante, entreprise enviée : une situation idyllique en somme. Pas du tout ! Pour s'en sortir, Tom dresse un plan aussi périlleux que désopilant.



Billetterie

au 06 58 75 45 57
réservation conseillée
En fonction des places disponibles, billetterie au Castel 45 minutes avant la représentation
places numérotées
5€, moins de 12 ans 2,50€
Partenariat Théâtre des Borderies/ Ville de Châteaubernard

Le fils caché de Ma Dalton

samedi 2 avril 2016 à 20h30
Averell, William, Jack et Joe se découvrent un demi-frère caché tandis que Ma retrouve un vieil amant...
Un spectacle vif et drôle qui pourrait vous donner envie de vous mettre à la country.

Billetterie

au 07 81 64 37 36
En fonction des places disponibles, billetterie au Castel 45 minutes avant la représentation
Places numérotées
10€ sur réservation, 12€ sur place le jour-même
Partenariat Les Appalaches / Ville de Châteaubernard



Fills Monkey

samedi 16 avril 2016 à 20h30
L'Incredible Drum Show est un show "humorythmique" complètement frappé qui ne ressemble à aucun autre. Mêlant virtuosité technique, jonglerie, poésie, mime et humour, les Fills Monkey rechargeront vos batteries... de 7 à 77 ans.



Billetterie

au Castel lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h et en ligne sur www.ville-chateaubernard.fr
En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation.
Places numérotées
20€, gratuit pour les moins de 18 ans accompagnés de leurs deux parents
05 45 32 76 81
Ville de Châteaubernard



100% Castel, le label des spectacles proposés par l'équipe culturelle de Châteaubernard, vous invite à découvrir les spectacles qu'elle a spécialement choisis pour vous.

Arts, culture, spectacles

Bientôt au Castel

Catapult

lundi 2 mai 2016 à 20h30

Un fabuleux show d'ombres chinoises grandeur nature, plein d'humour et de poésie, par la jeune compagnie américaine d'Adam Battlestein, en clôture de sa tournée européenne. Unique spectacle en France.



Billetterie

au Castel lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h et en ligne sur www.ville-chateaubernard.fr

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation.

Places numérotées

25€, gratuit pour les moins de 18 ans accompagnés de leurs deux parents

05 45 32 76 81

Ville de Châteaubernard

Théâtre des Métairies

samedi 4 juin 2016 à 20h30

L'amour est dans la grange de René Burnoc & **La bonne adresse** de Marc Camoletti

L'amour des villes et l'amour des champs...

La troupe des Métairies nous offre ici une farce paysanne suivie d'une comédie urbamoureuse par le célèbre auteur de Boeing Boeing.

Amour...ir de rire.



Billetterie

réservation conseillée, billetterie au 06 31 03 51 21

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation

places numérotées

7€, gratuit jusqu'à 12 ans

06 98 01 96 03

Partenariat Théâtre des Métairies / Ville de Châteaubernard

Sur des airs des Beatles

par le conservatoire de Grand-Cognac

mardi 24 mai 2016 à 20h

Les élèves des Orchestrades vous proposent un concert autour des " quatre garçons dans le vent ", agrémenté de quelques surprises.



Billetterie

Réservation indispensable pour cette représentation gratuite.

A partir du 2 mai, retrait des billets au conservatoire de Grand-Cognac. Retrait possible au Castel les lundi, mercredi, vendredi après-midis dans la limite des places disponibles.

placement libre

05 45 82 19 39

Partenariat Ville de Châteaubernard / Conservatoire de Grand-Cognac

Concert de flûtes traversières

par le conservatoire de Grand-Cognac

dimanche 12 juin 2016 à 17h

Les flûtistes de Charente nous convient à un concert inédit de musique contemporaine, fruit de leur rencontre avec la célèbre compositrice et concertiste Sophie Dufeutrelle.



Billetterie

Réservation indispensable pour cette représentation gratuite

A partir du 23 mai, retrait des billets au conservatoire de Grand-Cognac. Retrait possible au Castel les lundi, mercredi, vendredi après-midis dans la limite des places disponibles.

placement libre

05 45 82 19 39

Partenariat Ville de Châteaubernard / Conservatoire de Grand-Cognac

Bientôt au Castel

Spectacle de ballets

vendredi 17 juin & samedi 18 juin 2016 à 20h30

" Quand je danse, je suis là et je vole comme un oiseau tout simplement " *Billy Elliott*.

Un doux moment de complicité et de poésie à partager joyeusement.



DANSE CLASSIQUE & MODERN JAZZ

Billetterie

au Castel mercredi 15 juin de 17h 30 à 20h et 45 minutes avant le début du spectacle, en fonction des places disponibles.

places numérotées

14€

05 45 35 19 91

Partenariat École de danse Fabienne Zeman / Ville de Châteaubernard

Gala de l'école de danse Estelle Simon

1^{ère} partie *Les Misérables*

2^{ème} partie *Les Poupées mécaniques*

vendredi 1 juillet à 20h30 - samedi 2 juillet à 20h30 -

dimanche 3 juillet 2016 à 15h

Un spectacle coloré pour une création moderne et dynamique à laquelle participe l'école tout entière.

Billetterie

au Castel le mercredi 29 de 14h à 20h et le jeudi 30 juin de 17h à 20h et, sous réserve de places disponibles, 45 minutes avant le début du spectacle

places numérotées

15€, moins de 12 ans 10€

06 75 72 63 43

Partenariat École de danse Estelle Simon / Ville de Châteaubernard



DANSE CLASSIQUE, MODERN JAZZ & HIP-HOP

Le Sel des Templiers

Mise en scène *Hubert Luqué*

vendredi 24 juin à 22h & samedi 25 juin 2016 à 22h



SON & LUMIÈRE

De la commanderie de Châteaubernard aux marais salants d'Oléron, partagez l'aventure du jeune Audoin Verju en quête du sésame qui lui ouvrira la porte des Templiers...

Billetterie

au Castel les lundi, mercredi, vendredi de 13h 30 à 17h et en ligne sur www.ville-chateaubernard.fr

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation.

Places numérotées

10€, gratuit moins de 12 ans

05 45 32 76 81

Ville de Châteaubernard

Partenariat Ville de Châteaubernard / Fête des Templiers

Infos pratiques



RECOLTE 2015 Commune de CHATEAUBERNARD

DECLARATIONS PAPIER

2 Commercialisants
2 Conso familiale

DECLARATIONS DEMATERIALISEES

7 Commercialisants
0 Conso familiale

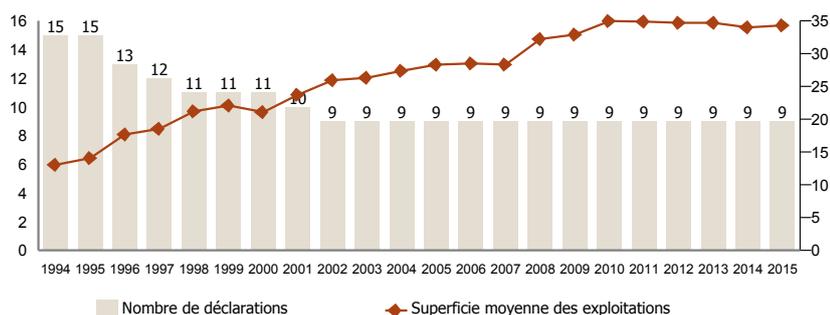
78 % de déclarations de récolte

commercialisantes dématérialisées en 2015 sur votre commune par rapport à la moyenne régionale **54 %**

RECOLTE TOTALE
22 630 hl

SUPERFICIE TOTALE EN PRODUCTION
204 ha

Nombre de DECLARATIONS / Superficie moyenne des EXPLOITATIONS *



22 587
hl destinés au Cognac
représenteront environ
824 690
bouteilles de Cognac

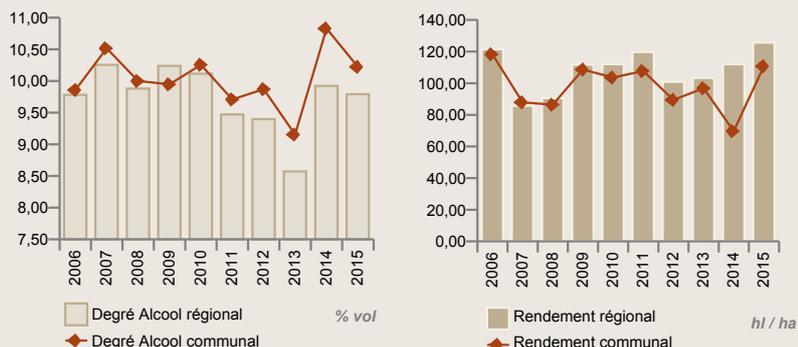
Superficie MOYENNE des exploitations* sur CHATEAUBERNARD **34,31** hectares

Récolte Vin Blanc Cognac

DEGRE D'ALCOOL MOYEN
10,22% vol

RENDEMENT MOYEN (hl)
Volume/ha **110,81**
Alcool Pur/ha **11,33**

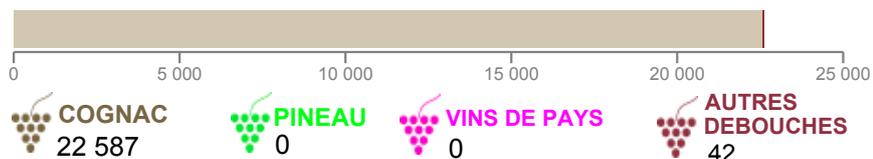
Evolution du Degré d'alcool et du Rendement sur 10 ans



VOLUME DE RECOLTE
144 ème rang
de la Région Délémitée

SUPERFICIE PLANTEE
129 ème rang
de la Région Délémitée

Distribution de la récolte (hl)



Pour tout renseignement Contactez le Service Statistiques : 05.45.35.60.73 *** statistiques@bnic.fr *** www.cognac.fr

* Ces informations concernent les entreprises ayant leur siège d'exploitation sur la commune ; tous les autres chiffres concernent les vignes plantées sur la commune.



**Vendredi 27 mai
c'est la 17^e édition
de la Fête des Voisins
invitez vos voisins à
prendre un verre !**

Vous voulez participer à la fête des voisins ?

Faites vous connaître en mairie, nous pouvons vous faire profiter de nappes, gobelets, etc... pour cette soirée de convivialité. Nous vous informons que la commune met à disposition tables et chaises gratuitement. La répartition s'effectuera équitablement afin que chacun puisse en bénéficier. Le matériel devra être retiré et restitué aux services techniques par vos propres moyens. Les demandes doivent être réceptionnées en mairie avant le 14 mai.

**la fête
des
voisins**



www.immeublesenfete.com



ATTENTION aux démarcheurs à domicile !!!

Des démarcheurs peu scrupuleux ou des personnes malveillantes se présentent à votre domicile et se recommandent de la mairie (plan de la commune à l'appui) pour vous proposer leurs services (télévision par câble, étude de l'état des charpentes, ramonage, nettoyage de façade, taille d'arbres, antenne TV satellite, etc.)

JAMAIS la mairie ne mandate de telles pratiques.

Si elle venait à avoir à le faire, un courrier à entête de la mairie vous serait envoyé auparavant et la personne se présenterait munie d'une autorisation officielle avec entête de la mairie, signature originale du Maire et timbre de la mairie. Alors, n'ouvrez pas à des inconnus et surtout, n'hésitez pas à appeler la Police (tél. 17) si de tels agissements se produisaient.

SOYEZ PRUDENTS !

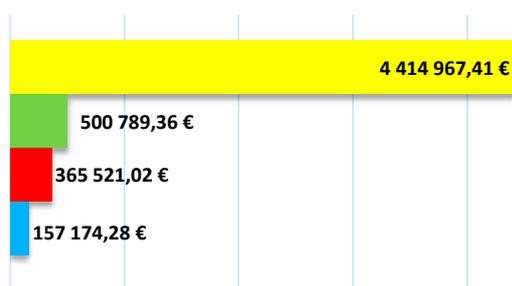
Finances municipales

Le compte administratif 2015

Les comptes de la ville ont été arrêtés et clos le 2 février 2016 par le comptable du trésor. Ils se traduisent en dépenses et en recettes par les résultats suivants.

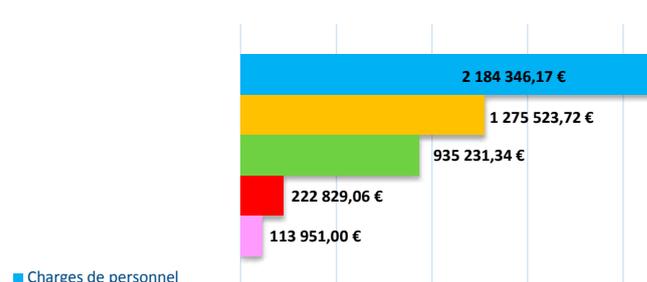
La section de fonctionnement, actions et services rendus au quotidien s'établit avec un solde positif de 706 570,78 €.

Recettes de fonctionnement : 5 438 452,07 €



- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Produits des services, ventes et remboursements divers
- Autres produits, opérations d'ordre

Dépenses de fonctionnement : 4 731 881,29 €



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Atténuation de produits - Fonds de péréquation

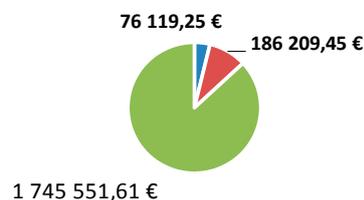
La section d'investissement, projets d'équipement et remboursement des emprunts, présente un solde positif de 1 087 496,26 €

recettes d'investissement = 3 095 376,57 €



- Subventions d'investissement reçues
- Dotations, fonds divers et réserves
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Dépenses d'investissement = 2 007 880,31 €



- Immobilisations et dépenses d'ordre
- Remboursement des emprunts
- Programme d'investissement 2015 réalisé

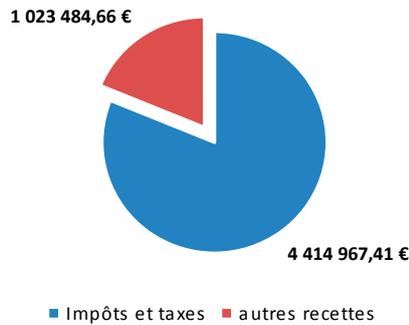
Pour plus de détails, visitez le site

<http://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/budgets/budget-de-fonctionnement/>

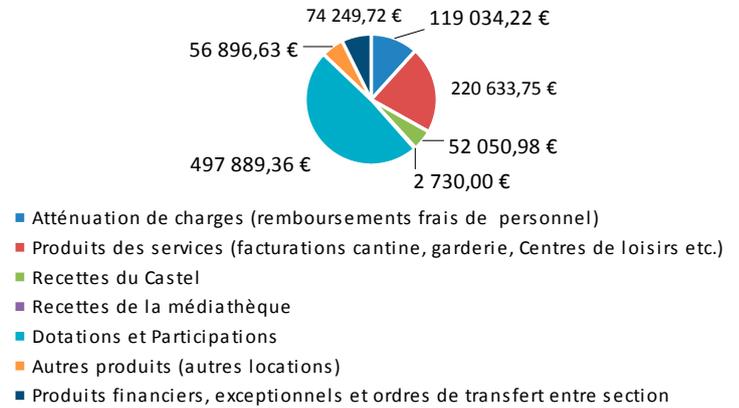
<http://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/budgets/budget-dinvestissement/>

Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement par thème et fonction.

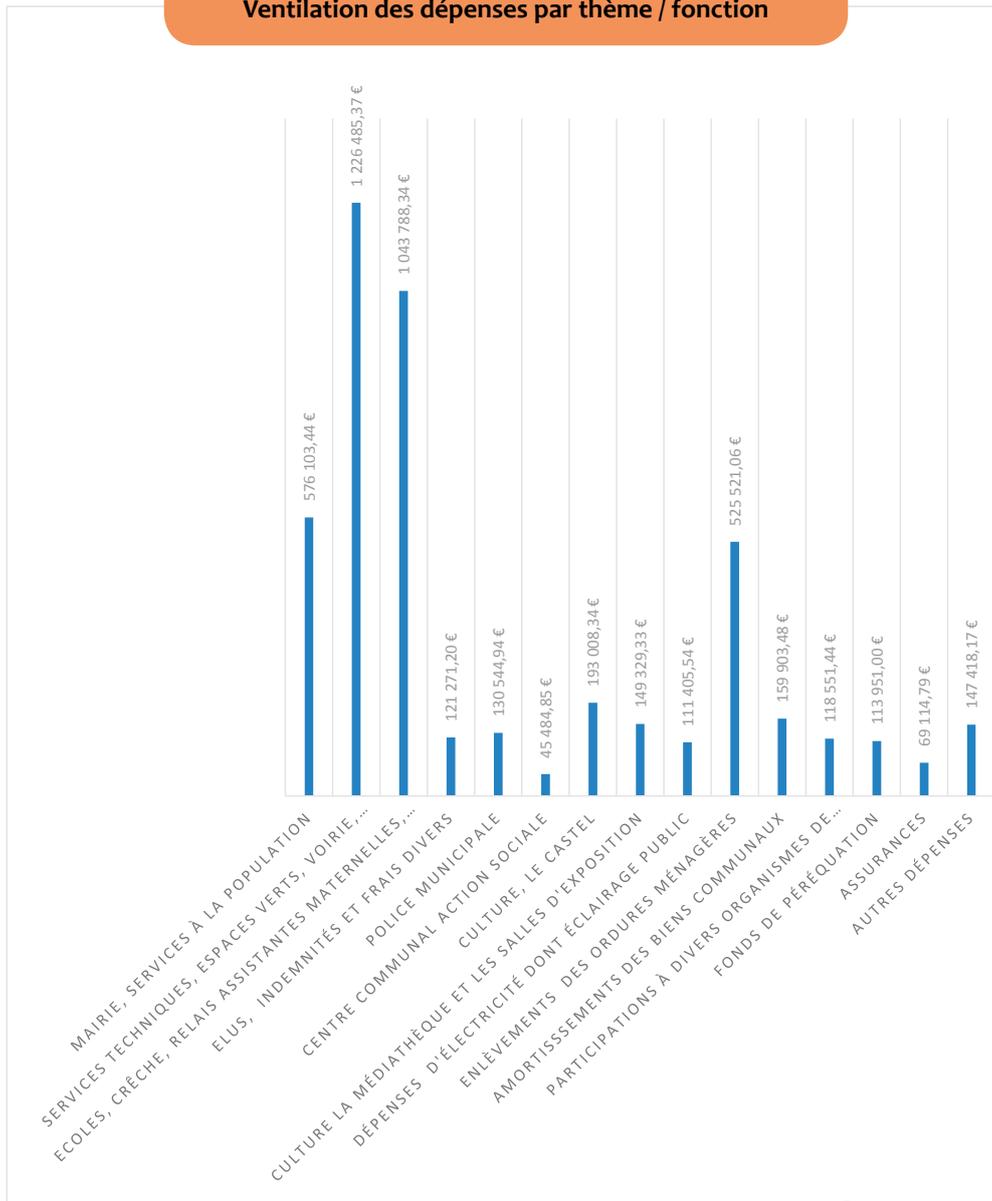
ventilation des recettes par thème / fonction



ventilation des autres recettes



Ventilation des dépenses par thème / fonction



Déchetterie ou Déchèterie ?



Comment définir de tels actes de gens irresponsables ?



le linge n'est pas ramassé par Calitom

Complexité de l'orthographe vous pourrez noter ! Vous trouvez dans les dictionnaires le mot orthographié des deux façons. Mais l'académie française l'orthographe "déchèterie" et qui serait le nom prépondérant.

Notons l'accent grave sur "chèt", donc une prononciation en "ai" et non pas comme le "et" de cachet ou bonnet.

En tout cas ces deux mots ont une même signification :

"centre ouvert au public pour le dépôt sélectif des déchets encombrants ou susceptibles d'être recyclés". (Larousse)

C'est un espace ouvert gratuitement aux particuliers où chacun peut déposer diverses choses : végétaux, meubles, bois, ferrailles, cartons, gravats, vêtements, électroménager, etc...

Malheureusement il existe sur la commune des dépôts sauvages, marques d'incivilités, qui pourraient être facilement évités. La pollution visuelle est aussi gênante.

De plus la collecte de ces dépôts et le nettoyage par les agents communaux sont une charge supplémentaire que supporte la collectivité.

Bien vivre ensemble c'est aussi utiliser la déchèterie.



Poubelles individuelles

La distribution débutera la semaine du 21 au 26 mars et sera assurée par le fournisseur CITEC (les livreurs possèdent un badge et une accréditation municipale).

En cas d'absence de votre part, les containers seront déposés devant votre porte et un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Ce dernier devra être impérativement retourné complété et signé en mairie.

Avis aux retardataires : il est encore possible de réserver votre container en mairie.

Conseils municipaux

Extraits des délibérations

jeudi 26 novembre 2015

- Accepte la réévaluation de la taxe d'aménagement
- Valide le règlement du parc du Castel
- Est informé de la réalisation de divers marchés
 - Gaz naturel
 - Électricité
 - Fourniture et services annexes de la médiathèque
- Prend connaissance de l'avis motivé et des conclusions du commissaire enquêteur sur le dossier installation classée pour la protection de l'environnement SAS Mannalin Participations

mardi 15 décembre 2015

- Vote les tarifs 2016
- Émet un avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal
- Prend connaissance du bilan du dispositif départemental de destruction des nids de frelons asiatiques au titre de l'année 2015
- Adopte les modifications liées au régime indemnitaire du personnel municipal et aux astreintes.
- Se prononce sur le nombre de jours d'ouverture des magasins les dimanches en 2016
- Est informé de la réalisation de divers marchés
 - Réalisation d'un cheminement doux route de Segonzac
 - Fourniture et livraison de bacs à roulettes pour la collecte d'ordures ménagères
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec Grand Cognac pour la gestion de parcelles favorables à l'Azuré du Serpolet

mercredi 20 janvier 2016

- Procède à l'acquisition de la Chapelle Sainte Thérèse et de diverses parcelles de terrain
- Valide le règlement intérieur du cimetière
- Est informé de l'attribution des lots au marché public de prestation de services en assurance
- Émet un avis sur le taux d'indemnité représentative de logement 2015 pour les instituteurs, directeurs des écoles ne bénéficiant pas d'un logement de fonction
- Accepte la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière

jeudi 11 février 2016

- Autorise le centre départemental de gestion de la Charente d'effectuer la procédure de mise en concurrence pour le compte de la ville des contrats d'assurance groupe statutaire
- Procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain
- Valide le règlement de la commande publique de la ville de Châteaubernard
- Accepte la délégation à la commune de Châteaubernard du droit de préemption urbain
- Donne délégation à M. le Maire pour la signature du droit de préemption urbain
- Est informé de la prorogation du délai d'instruction de la demande présentée par SAS Mannalin pour exploiter une installation de transit de déchets dangereux sur Châteaubernard

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Tous ces éléments sont consultables en réel pour les années passées et en prévisionnel sur le site internet de la ville www.ville-chateaubernard.fr - rubrique : vie municipale - budgets »

État civil

Mariage

Samuel GODIN et **Amandine GEY**,
le 19 décembre 2015 à Châteaubernard

Naissances

Mya MASSIMI POTET
le 26 novembre 2015 à Châteaubernard
Tiago ABRIL,
le 28 décembre 2015 à Saint-Michel
Annabelle DENIS,
le 4 janvier 2016 à Saintes
Inaya OUIRNI,
le 30 janvier 2016 à Châteaubernard
Ruben MONDOUX,
le 13 février 2016 à Saintes

Décès

Philippe DÉMERY,
le 6 octobre 2015, à l'âge de 55 ans
Denise CHARDONNÉ veuve MARTINET,
le 11 décembre 2015, à l'âge de 86 ans
André BÉTATO,
le 7 janvier 2016, à l'âge de 83 ans
Georges DAVIN,
le 14 février 2016, à l'âge de 86 ans

Sécurité routière

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2015 :

INTERDICTION DE PORTER TOUT DISPOSITIF SUSCEPTIBLE D'ÉMETTRE DU SON À L'OREILLE EN CONDUISANT OU À VÉLO

En vigueur mercredi depuis le 1^{er} juillet 2015, il est désormais interdit à tous les conducteurs (de voiture, camion, moto, cyclo ou de vélo) de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son (conversations téléphoniques, musique, radio, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdité).

Sanctions encourues en cas de non-respect de ces règles :

- d'une amende forfaitaire de 135 €
- d'un retrait de 3 points du permis de conduire

DISPOSITIF AUDIO QUE DIT LA LOI ?

QUELLES SONT LES SITUATIONS AUTORISÉES OU CELLES INTERDITES ?

Ce qui est interdit :

En voiture, utilitaire, poids lourds... : **téléphone tenu à la main**

En voiture, utilitaire, poids lourds... : **oreillettes** (Une oreille - Deux oreilles)

En voiture, utilitaire, poids lourds... : **casque audio** (Une oreille - Deux oreilles)

En voiture, utilitaire, poids lourds... : **oreillettes bluetooth**

A deux-roues motorisé : **téléphone coincé dans le casque**

A deux-roues motorisé : **oreillettes** (Une oreille - Deux oreilles)

A vélo : **téléphone tenu à la main**

A vélo : **oreillettes** (Une oreille - Deux oreilles)

A vélo : **oreillettes bluetooth**

A vélo : **casque audio** (Une oreille - Deux oreilles)

Ce qui est autorisé :

En voiture, utilitaire, poids lourds... : **dispositif intégré au véhicule**

A deux-roues motorisé : **dispositif intégré au casque**

MATÉRIEL INTERDIT



Vitesse

La vitesse est limitée sur l'ensemble du réseau routier. Cette réglementation s'applique à tous les conducteurs et à tous les véhicules. Sans exception. La vitesse doit être adaptée aux conditions météorologiques (pluie, autres précipitations, visibilité inférieure à 50 mètres).

En France, les infractions liées aux excès de vitesse sont punies de contraventions et constituent des délits en cas de récidive d'un excès de vitesse supérieur à 50 km/h. Le détail ci-dessous.

LES LIMITATIONS

Jeunes conducteurs

Pendant les trois premières années qui suivent l'obtention du permis probatoire, le nouveau conducteur ne doit pas dépasser 110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur route à chaussées séparées et 80 km/h sur route. Cette durée est ramenée à deux ans pour ceux qui ont pratiqué l'apprentissage anticipé de la conduite

VOITURES ET DEUX-ROUES DE PLUS DE 60 CM3

	Conditions normales de circulation	Peu temps de pluie ou autres précipitations	Visibilité inférieure à 50 m
 Autoroute	130	110	50
 Autoroute urbaine et route à chaussées séparées	110	100	50
 Route à chaussées séparées	90	80	50
 Route	50	50	50

SANCTIONS ET RÉGLEMENTATIONS

Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (avec limitation supérieure à 50 km/h)

- Amende forfaitaire de 68 €
- Retrait d'1 point sur permis de conduire

Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (avec limitation inférieure ou égale à 50 km/h)

- Amende forfaitaire de 135 €
- Retrait d'1 point sur permis de conduire

Excès de vitesse égal ou supérieur à 20 km/h et inférieur à 30 km/h

- Amende forfaitaire de 135 €
- Retrait de 2 points sur permis de conduire

Excès de vitesse égal ou supérieur à 30 km/h et inférieur à 40 km/h

- Amende forfaitaire de 135 €
- Retrait de 3 points sur permis de conduire
- Suspension de 3 ans du permis de conduire

Excès de vitesse égal ou supérieur à 40 km/h et inférieur à 50 km/h

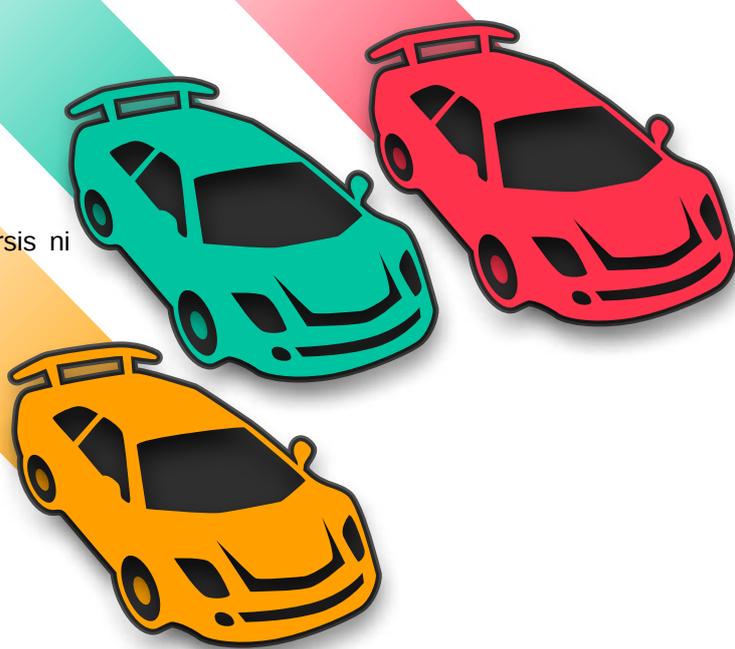
- Amende forfaitaire de 135 €
- Retrait de 4 points sur permis de conduire
- Suspension de 3 ans du permis de conduire
- Confiscation du véhicule

Excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h

- Amende forfaitaire de 1 500 €
- Retrait de 6 points sur permis de conduire
- Suspension de 3 ans du permis de conduire (sans sursis ni "permis blanc")
- Confiscation obligatoire du véhicule en cas de récidive

Récidive d'excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h

- Amende forfaitaire de 3 750 €
- Retrait de 6 points sur permis de conduire
- Suspension de 3 ans du permis de conduire (sans sursis ni "permis blanc")
- Immobilisation ou confiscation du véhicule - Peine de prison de 3 mois



Espaces verts

Êtes vous Orchidophile ?

Monsieur Bourgeois de Cognac est un passionné et "découvreur" d'orchidées. A Châteaubernard les trésors qu'il a découverts sont des orchidées sauvages. Sur la commune il estime la présence d'environ 3000 pieds, sur plusieurs sites au sol calcaire.

Nous en trouvons en particulier dans les espaces verts le long de la rue Claude Boucher, face à l'usine Verallia.

Plus de 350 pieds y sont dénombrés, comprenant une douzaine de variétés dont l'Ophris "araignée", l'Ophris "abeille", l'anacamptis pyramidalis ou l'orchis pyramidal (très présente), l'anacamptis morio, l'orchis anthropophora, etc...

La commune souhaite protéger ce site, l'espace ne sera pas tondu pour le moment.

un pied début février.



La plus courante est l'orchis pyramidal



Certaines variétés vont fleurir en mars, les autres en mai-juin.

Afin de respecter cette biodiversité il est nécessaire de contrôler les tontes ou les fauchages chez soi, sur les espaces communs... Attendre la fin de floraison, par exemple, afin que les graines puissent être dispersées par le vent.

Les graines, minuscules, contiennent trop peu d'éléments nutritifs pour

nourrir les jeunes pousses et c'est grâce à la présence d'un champignon qui apporte les substances par symbiose que les graines peuvent se développer.

PROTECTION

Toutes les espèces d'orchidées sont protégées par la convention de Washington. Il est interdit de cueillir ou de déterrer les orchidées sauvages.

Mission "Zéro pesticide"

Ce slogan peut être une réalité à plus ou moins long terme. Vous le trouverez sur la pochette de graines de mélange fleuri offerte par la commune.

La ville s'est engagée depuis 2013 à cette mission. Aujourd'hui faire participer la population à la notion de gestion différenciée est importante.

L'objectif est de faire appliquer une des solutions de méthodes alternatives et raisonnées à la non utilisation des herbicides sur les trottoirs.

Dans la pochette de graines, le mélange proposé est adapté aux sols secs et caillouteux et convient pour les fentes entre trottoirs et bas de murs.



Les sachets sont disponibles (gratuits) auprès des Services Techniques de la ville.

Tél : 05 45 32 61 88

Une charte sera remise à chaque personne intéressée pour la bonne utilisation de ces graines.

Gros plan sur le Ginkgo biloba

Cet arbre de la famille des conifères qui existe depuis 270 millions d'années est unique en son genre, par son feuillage simple en forme d'éventail et sa couleur jaune or en automne. Il est considéré comme arbre remarquable pour sa durée de vie très longue et sa résistance aux différents climats et maladie. Il est préférable de le planter seul pour le mettre en valeur. Toutefois, si vous souhaitez obtenir des fruits non comestibles et à l'odeur très désagréable, il vous faut procéder à plusieurs plantations. Voici quelques variétés de ginkgo.



Ginkgo biloba 'Autumn Gold'



Ginkgo biloba 'Mariken'



Ginkgo biloba 'Princeton sentry'



Ginkgo biloba 'Fastigiata'



Lutte contre le frelon asiatique

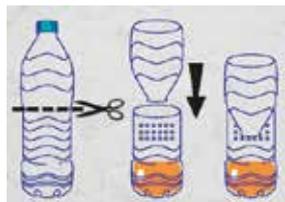
• L'alimentation du frelon asiatique

Pour nourrir les reines le frelon cherche du "sucré" (fleurs) à la sortie de l'hiver et des protéines à partir de juin. Les abeilles en représentent la principale ressource. Le FA a l'avantage, par rapport au frelon européen de pratiquer un vol en "statique" et donc de prendre les abeilles à proximité de la ruche plus facilement.

Le FA a besoin d'eau pour fabriquer le nid, soit à partir de feuilles, en particulier des feuilles de saule, soit à partir d'un ancien nid. Ainsi on trouve souvent une réserve d'eau sur son passage (bacs, piscines, étangs...) et à une distance de moins de 500 m.

• Astuces pour mieux réussir le piégeage

Vous trouverez des pièges dans le commerce mais il est possible de le fabriquer soi-même à partir d'une bouteille en plastique de 1 Litre ou 1,5 Litre qui pourra être suspendue.



Il existe un petit équipement spécifique à positionner sur le haut d'une bouteille coupée, que la mairie va mettre à la disposition de ses habitants.

(Voir encadré ci-après).

Attiré par l'appât, l'insecte entre dans le piège. Le frelon reste bloqué à l'intérieur, les autres espèces peuvent ressortir par les trous de 5,5 mm de diamètre percés sur le pourtour de la bouteille.

• L'appât, est un liquide sucré ; la recette qui semble donner un bon résultat est : 20 cl de bière brune, 2,5 cl de sirop de fruit et 20 cl de vin blanc.

- Ne pas toucher le contenant avec les mains (gants)
- Ne pas rincer à l'eau le piège avant de changer l'appât.
- Éviter la bouteille translucide et choisir plutôt une couleur vert ou jaune.

• Remplacer le liquide alcoolisé tous les 3 - 4 jours pour éviter de prendre les abeilles. L'alcool contenu dans cette "potion" repousse les abeilles.

• Périodes de piégeages et destruction :

Du 15 février à fin avril : piégeage des fondatrices. A partir de début mai, retirer les pièges car les fondatrices restent au nid dès la naissance des ouvrières et n'en ressortent plus. Ceci évite de capturer d'autres insectes. Mais dans le cas de protection des abeilles autour des ruches la présence de pièges paraît indispensable, la destruction totale des nids étant très difficile, voire impossible.

• Destruction des nids

Du 1^{er} juin au 30 septembre. Les destructions sont gratuites pour l'habitant. La commune prend en charge la moitié des frais et le département l'autre moitié.

En 2015 treize interventions ont eu lieu sur la commune. 17 nids ont été signalés.

Dès le mois de mars, si vous avez connaissance d'un nouveau nid, signalez son emplacement précis à la mairie.

• En octobre et novembre : piégeage des fondatrices au moment de leur départ vers leurs sites d'hibernation.

Équipement pour piégeage : la ville met gratuitement à la disposition de ses habitants un équipement spécifique à adapter sur la bouteille en plastique. A prendre à l'accueil de la mairie pendant la semaine du 21 au 26 mars (le matin seulement) samedi compris. Une notice explicative vous sera fournie.

Abeille

Guêpe

Frelon Asiatique

Frelon Européen



Espaces verts



L'œil du jardinier

Castelbernardines et Castelbernardins, ce début d'année 2016 étant très pluvieux, environ 280 mm d'eau pour les mois de janvier et février, ainsi que des températures assez douces, 8.15°C en janvier et 9.8°C en février, ne facilitent pas l'entretien de vos jardins.

En cette saison, les travaux les plus communs étant la taille des rosiers, celle des arbres ainsi que les plantations d'arbres et arbustes, vous pouvez, si vous le souhaitez, embellir votre jardin d'une manière différente par la création d'un bassin d'agrément.

A cet effet, vous trouverez ci-dessous les étapes pour sa réalisation :

N°1 : L'emplacement

Etape importante car il faut veiller à ne pas le mettre sous un arbre pour éviter :

- un problème avec les racines
- une pollution du bassin due à la chute des feuilles

Il faudra bien vérifier que le sol soit de niveau égal en tous points.

N°2 : La forme

Pour réaliser la forme souhaitée, l'utilisation d'un tuyau d'arrosage est conseillée pour créer la forme désirée sans trop de zigzag.



N°3 : La taille

Il faut savoir qu'un bassin n'est jamais trop grand, qu'il faut juste un minimum de 1m³ pour une carpe koï par exemple.

N°4 : la profondeur

Pour maintenir un équilibre dans votre bassin, il faut créer différentes profondeurs en partant de l'extérieur pour aller vers l'intérieur :

- 10 à 15 cm sur les bords
- 20 à 30 cm au niveau intermédiaire
- 60 à 80 cm pour le milieu.

N°5 : Terrassement

A l'aide d'une bombe de chantier dessiner au sol les différentes zones citées ci-dessus. Une fois les zones bien démarquées, mettre en place du sable mélangé à de la chaux sur l'ensemble des parois sur 2 à 3cm pour protéger la bâche des pierres présentes dans le sol.



N°6 : Mise en place de la bâche

La mise en place de la bâche est la partie la plus difficile à réaliser. Il faut veiller à bien la mettre en place sur l'ensemble des zones du bassin. Une fois installée, découper le surplus de bâche en laissant 20 cm environ au-dessus du niveau du sol.

N°7 : La mise en eau

A l'aide d'un tuyau d'arrosage, remplir le bassin jusqu'à 15cm du bord de la bâche.



N°8 : Aménagement autour du bassin

Un aménagement autour du bassin avec des plantations d'arbustes, vivaces, graminées ainsi qu'une mise en place de roches ou de galets ne pourront que l'embellir.





N°9 : Mise en place des plantes aquatiques

Il existe différentes plantes :

- En surface : des plantes flottantes (Laitues d'eau douce, jacinthes d'eau douce ou encore du myriophylle (plante oxygénante))
- Sur une Zone de profondeur de 10 à 15cm : des plantes de berges (joncs, iris, prêle)
- Sur une zone de profondeur de 60 à 80cm : des plantes de moyenne profondeur (nénuphars ou lotus)



N°10 : Introduction de poisson

Plusieurs espèces de poissons peuvent être introduites dans votre bassin comme les poissons rouges, les tanches, les idées, les carpes koi.



Rappel

Toutes créations ou modifications de clôture doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux Services Techniques. Tél. 05 45 32 61 88



Félicitations

Les prénoms les plus fréquents pour les enfants nés à Chateaubernard en 2015

Fille : Jade, Emma, Louise, Alice, Clara, Manon, Charlotte, Eloïse, Léa, Léonie
Garçon : Jules, Arthur, Gabriel, Louis, Noé, Paul, Thomas, Ethan, Mathias, Nathan



Un cadeau de naissance est offert aux nouveaux-nés dont les parents résident sur notre commune. Ce « nounours républicain » témoigne à la famille toute notre bienveillance. Cet ourson tout doux, à l'abri dans sa boîte-écriin personnalisée au nom de notre commune, sera un tendre compagnon pour les petits Castelbernardins.